

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 12 (1883)
Heft: 5

Artikel: Histoire de la pédagogie [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040179>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de la charité chrétienne et de l'honnêteté, de les traiter honorablement, de leur vouloir du bien, de prendre sincèrement part à leur bonheur et à leur malheur et, autant qu'il est possible, de les préserver de tout ce qui peut leur nuire et de les secourir dans le besoin avec un zèle plein d'amour. » (A suivre.)



HISTOIRE DE LA PÉDAGOGIE

(Suite.)

PLUTARQUE, JUVÉNAL ET LA DÉCADENCE DES MŒURS

Parmi les pédagogues de ce temps-là nous distinguons Plutarque. Il naquit à Chéronée, en Béotie, vers l'an 50 de Jésus-Christ, étudia la philosophie à Athènes et séjourna pendant plusieurs années à Rome où il enseigna cette branche. Il compta parmi ses auditeurs les empereurs Trajan et Adrien et reçut de celui-ci les honneurs consulaires. Ses ouvrages justement célèbres sont les *Vies des hommes illustres grecs et romains*, puis le *Traité sur l'éducation de l'enfant*. Ce dernier ouvrage, dont plusieurs contestent l'authenticité, n'est intéressant pour nous que par ses allusions à la grande démoralisation de son temps.

Plutarque fait remarquer tout d'abord que celui-là seul jouira pleinement du bonheur de posséder des enfants, qui mène lui-même une vie pure et qui se préserve de tout vice et particulièrement de celui de l'ivrognerie. Le père doit être, par l'accomplissement fidèle de ses devoirs, un exemple vivant pour son fils. Les chefs de famille qui se rendent coupables des mêmes fautes pour lesquelles ils punissent leurs enfants, deviennent par le fait même leurs propres accusateurs; bien plus, ils ont moins de droit de punir leurs enfants que leurs esclaves, car si les parents n'ont point à cœur leur propre honneur, les enfants ne l'auront pas non plus.

Par une conséquence nécessaire, Plutarque voulait que l'enseignement donné à la jeunesse fût toujours conforme à la vérité et à la morale. Malheur au père qui, par ignorance ou par inexpérience, confierait ses enfants à des maîtres dont la conduite n'est pas irréprochable; malheur surtout à celui qui se laisserait déterminer par les avis et les flatteries d'un ami douteux. On ne peut assez déplorer les conséquences qu'entraîne l'avarice de certains pères de famille qui, n'ayant pas le courage de faire la plus petite dépense pour l'instruction et l'éducation de leurs enfants, choisissent pour maîtres des sujets aussi incapables qu'indignes de leur mission.

Quelqu'un ayant demandé à Aristippe, disciple de Socrate, com-

bien il exigerait pour l'éducation de son fils, le philosophe répondit : Mille drachmes. Le père tout surpris s'écria : A ce prix, je puis m'acheter un esclave ! « Faites-le, répondit Aristippe, vous en aurez deux, votre fils et celui que vous aurez acheté ! »

Plutarque envisage les exercices corporels comme un moyen indispensable pour former une bonne constitution, mais il prescrit d'éviter toute fatigue excessive afin qu'ils ne nuisent pas au corps ainsi qu'aux progrès des études. Les parents qui, par une sollicitude mal entendue, voudraient leur imposer un travail au-dessus de leur âge, ne seraient pas moins dans l'erreur que ceux qui les contraindraient à l'étude par de mauvais traitements ; les uns et les autres étoufferaient chez leurs enfants le goût pour les sciences. Les récréations sont indispensables à notre vie qui se soutient par une sage distribution du travail et du repos ; le repos est en quelque sorte une préparation au travail. Non seulement les animaux, mais encore les objets inanimés, nous en fournissent des preuves : l'arc trop longuement tendu ne tarde pas à se rompre.

Plutarque insiste principalement sur la culture de la mémoire qu'il appelle le trésor de toute les sciences. Nous apprenons dans la mythologie que Mnémosyne, déesse de la mémoire, fut choisie pour être la mère des neuf muses (déeses des arts et des sciences), pour nous montrer que cette faculté seule peut engendrer et nourrir les sciences. Celui qui est doué de grands talents, acquerra de plus vastes connaissances ; celui, au contraire, qui a peu reçu doit y suppléer par de fortes études. Parmi toutes les vertus, celle qui sied le mieux à un jeune homme c'est la franchise. Le mensonge est indigne de lui et mérite la haine universelle, il ne saurait même être pardonnable chez un esclave.

Malheureusement, tant de sages conseils ne purent empêcher à Rome la décadence morale favorisée et entretenue par une longue interruption des guerres, par l'abondance et la richesse. Qu'il nous soit permis d'ajouter les réflexions sur l'éducation à cette époque, dues au poète satirique Junius Juvénal, né vers le premier siècle de l'ère chrétienne : « Qui s'étonnera, dit-il, de la corruption de notre temps, lorsqu'on voit les parents s'abandonner aux passions les plus honteuses en présence de leurs propres enfants, les solliciter et même les contraindre à s'y livrer lorsque ceux-ci semblent s'y refuser. Si le vieillard perd son temps au jeu, faut-il s'étonner que le jeune homme y trouve du plaisir. Si le père s'adonne à la bonne chère et à la boisson, pourquoi son fils, malgré toutes les réprimandes, n'en ferait-il pas autant ? Si le père tourmente ses esclaves pour lui avoir gâté quelques essuie-mains, les fait battre jusqu'au sang et emploie même le fer rougi, quoi de plus naturel que de voir son fils être plus tard un tyran ? Si la mère a des mœurs dépravées, sa fille s'en ressentira certainement.

La jeunesse était naturellement portée à l'avarice et à l'ambition. Le père de famille ne connaissait d'autre industrie que celle d'amasser toujours, parce qu'à ses yeux le riche seul est

heureux tandis que le pauvre est nécessairement un être malheureux. Fidèle à ce principe, il cherchait à l'inculquer aussi à son fils, et l'initiait aux calculs de l'avarice et de l'ambition ; ainsi, il allait jusqu'à faire souffrir de la faim sa famille, ou il lui donnait une nourriture dégoûtante dont il ramassait les restes après chaque repas pour les servir une seconde fois. Il envoyait le bétail affamé dans les gras pâturages du voisin sans s'inquiéter de ce que celui-ci pourrait en dire. Tous ces principes étaient fortement recommandés au fils et si sa nature plus loyale se refusait à les suivre, on l'y contraignait. Il devait amasser et faire de l'argent à quelque prix que ce fût, même au moyen du métier le plus vil, car, d'après le proverbe du père, le parfum du gain est toujours excellent. « Personne ne demandera d'où viennent tes biens, mais il faut que tu possèdes. »

Dans ces conditions, la situation des maîtres était on ne peut plus triste et bien qu'on poussât l'exigence jusqu'à l'excès et qu'on demandât d'eux la plus stricte surveillance, leur salaire était très mince. Juvénal lui-même, en voyant autour de lui tant de vices et tant d'actions scandaleuses impunies, commença à douter de l'existence des dieux. Il ne devait appartenir qu'au Christianisme qui se répandait de plus en plus, de donner à l'homme d'autres idées et de le retenir au bord de l'abîme.

§ 19. — III. LES JUIFS

La situation du peuple Juif, au milieu du monde habité et connu alors, dans une contrée limitée par la mer, le désert, des vallées, des montagnes et des lacs, était vraiment propre à lui rappeler un être supérieur et à le porter à un travail lucratif. Isolé, mais accessible du côté de la mer, leur pays se prêtait à un développement tout particulier sous l'influence de l'étranger. La croyance en un seul Dieu, créateur de toutes choses, croyance que leur père Abraham leur avait léguée, était le trésor des Hébreux. Il est vrai que cette foi avait été un peu altérée en ce que ce peuple s'est considéré de tous temps le peuple privilégié de Dieu, et a vu en Dieu lui-même un Dieu national, mais cette croyance a toujours eu son influence toute puissante sur ses institutions, sur le mariage et sur l'éducation de l'enfant. C'est cette même foi qui donnait au mariage un cachet de grandeur dont une conséquence nécessaire était le respect pour l'enfant. La loi judaïque avait en outre des règles sûres et précises sur l'éducation de la jeunesse en général ; aussi ne retrouvons-nous chez aucun autre peuple le précepte divin : Tu honoreras ton père et ta mère afin que tu vives longuement sur la terre que ton Seigneur te donnera.

Nulle part on n'insistait autant sur l'observation de ce prétexte et aucun peuple n'attachait une aussi grande importance à la bénédiction ou à la malédiction des parents. L'enfant regardait ses parents comme les représentants de Dieu et leur rendait un

même culte d'amour et de vénération ; c'est ainsi qu'une vie sainte et réglée s'établissait naturellement dans la famille.

Exposer un enfant, ou lui ôter la vie était chose inconnue chez les Juifs, parce qu'ils regardaient l'enfant comme un don de Dieu ; les divorces étaient aussi très rares. Les garçons nouveaux-nés étaient présentés au temple au bout de quarante jours et les filles au bout de quatre-vingts. Les premiers-nés étaient consacrés au service de Dieu, mais ils pouvaient être rachetés, parce que les lévites les remplaçaient.

L'éducation juive n'exigeait point les exercices corporels, ni la gymnastique comme celle des Grecs et des Romains, mais elle était sévère et n'épargnait pas la verge. L'instruction de l'enfant se continuait aussi longtemps qu'il était mineur ; au père incombaient la charge de lui apprendre les commandements de Dieu et de lui donner une haute estime et un profond respect pour Jéhovah. La prière avant et après les repas, ainsi que l'assistance aux solennités publiques étaient un devoir sacré. Il était également du ressort du chef de famille de faire lire et d'expliquer les livres saints, tandis que l'écriture n'entrait pas dans le plan de l'instruction domestique. Nous n'avons aucun indice certain de l'existence des écoles ; une instruction plus étendue et plus développée n'était donnée qu'aux Lévites. Le service religieux et les psaumes de David font assez voir que la musique était cultivée et regardée comme un moyen d'éducation. A l'âge de douze ans, le garçon était tenu à toutes les prescriptions religieuses et s'appelait *fiis de la loi*. Depuis l'âge de treize ans, il était regardé comme jeune homme, et était astreint au service militaire depuis l'âge de vingt à cinquante ans.

L'éducation de la jeune fille se faisait dans l'intérieur de la famille et n'avait en vue que les devoirs de la future ménagère. Filer, tisser, teindre, faire le pain étaient ses occupations habituelles, et les filles des rois ne restaient pas tout à fait étrangères à ces travaux. Les proverbes de Salomon destinés à la jeunesse sont d'un haut intérêt au point de vue pédagogique.

Mentionnons encore l'école des prophètes dirigée par Samuel, Elie et Elisée, etc. Les élèves appelaient leur maître du nom de « père » et portaient eux-même celui de « fils du prophète. » Il ne faut pas croire toutefois que ces écoles aient eu pour but unique de former des prophètes ; la jeunesse y recevait une certaine éducation théologique et des connaissances plus étendues sur les cérémonies religieuses. A cet effet on y cultivait la musique et le chant. Quelques notions sur la médecine ont pu y être ajoutées. Il est probable que les fils du prophète habitaient ensemble et recevaient les leçons sous forme de conversation. Ces écoles se répandirent bientôt dans tout le pays (à Jéricho, à Rama et à Béthel, etc.) mais plusieurs d'entre elles déchurent de leur premier but et tombèrent même dans l'idolâtrie.

L'esprit élevé et profondément religieux du judaïsme qui a fait des Juifs un peuple célèbre dans l'histoire du monde, ne s'est

malheureusement pas soutenu bien longtemps. Déjà 900 ans avant Jésus-Christ la croyance en un seul Dieu avait été altérée, et du temps de la captivité (722 et 586 avant Jésus-Christ) l'esprit national et l'éducation dégénérent de plus en plus. Les Juifs adoptèrent les mœurs des sectes étrangères et oublièrent presque entièrement les traditions de leurs ancêtres.

Les Rabbins fondèrent plus tard de nouvelles écoles (Jérusalem, Alexandrie, Babylone), qui furent très fréquentées, mais impuissantes à provoquer une réaction complète sur ce peuple et à empêcher la chute déplorable de cette nation ingrate. La civilisation apportée par Jésus-Christ devait seule procurer des temps meilleurs.

(A suivre.)



MUSÉE SCOLAIRE

(Suite.)

Le musée une fois constitué, gardez-vous d'en faire un tabernacle inabordable et de le disposer de telle sorte que vous puissiez craindre d'en déranger le bon ordre. Une table couverte de casiers mobiles de diverses dimensions, portant des étiquettes bien visibles et abrités de la poussière par des châssis vitrés d'un maniement facile, voilà, je crois, l'un des modèles les plus commodes à adopter, sauf pour les images ou les grands instruments, que l'on peut simplement suspendre aux murs — ou serrer dans une armoire si l'espace en parois fait défaut.

Il est bien entendu d'ailleurs que tout ce qui précède s'applique particulièrement aux musées scolaires des écoles primaires proprement dites. Quant aux écoles normales, ou même aux écoles primaires supérieures elles peuvent rechercher pour leur usage, des collections d'une portée un peu plus élevée et comprenant, dans une certaine mesure, des éléments scientifiques.

Je n'ai que peu de choses à vous dire des musées scolaires qui figurent à l'Exposition du Ministère de l'Instruction publique. Vous les admirez d'abord comme je les ai admirés un moment; mais, réserve faite de quelques-uns qui appartiennent à des écoles normales, vous ne tarderez pas à trouver que, pour la plupart, ils sont sujets à bien des critiques. A peu d'exceptions près, ils font bientôt venir à l'esprit cette remarque que l'on applique souvent avec raison aux cahiers d'élèves produits dans les Expositions: *ils ne paraissent pas sincères*. Les objets qu'ils renferment ne sont pas maniables, ce qui prouve qu'on n'en fait pas usage; ils sont trop coquettement disposés, et ces arrangements élégants font songer aux vitrines de nos belles pharmacies ou à des montres d'objets de curiosité.

« Vous y verrez des substances industrielles ou des produits